

# LES ECHOS

AOÛT SEPTEMBRE 2025

*bulletin d'informations municipales*

## EDITO

*En période pré-électorale, et dans le respect du Code électoral, cet éditorial se veut strictement informatif.*

*Alors que l'été s'achève doucement, souvenons-nous des beaux moments qui ont animé nos villages ces dernières semaines, tout en nous projetant vers la rentrée avec enthousiasme.*

*Clara-Villerach a, cette année encore, vibré au rythme des festivités estivales, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Vous avez été très nombreuses et nombreux à participer aux animations proposées par les comités d'animation. Ces instants témoignent de ce besoin partagé de rencontres et de divertissement, qui permettent, ne serait-ce que pour quelques heures, d'oublier les soucis du quotidien.*

*Nous saluons également l'arrivée de la nouvelle association ClaraJugar, qui est venue enrichir les programmes d'animation. Un grand merci aux bénévoles qui se sont une fois encore mobilisés pour vous accueillir et permettre à chacun de passer d'agréables instants, indispensables à la cohésion sociale et au partage.*

*Nous souhaitons à chacun-e d'entre vous une excellente rentrée, pleine de projets, de réussites et de belles rencontres.*



### CONTACTEZ NOUS

[commune-de-clara@orange.fr](mailto:commune-de-clara@orange.fr)

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

#### Permanences des élus sur RDV :

A Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et

le premier samedi du mois de 10h à 12h.

A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

**Ouverture du secrétariat Mairie au public les mercredis de 9h à 12h**

Rejoignez-nous sur notre facebook Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application Panneau Pocket pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie et retrouvez-nous : <https://clara-villerach.site-internet-net.fr/>



## Communauté de communes Commission Développement économique

### Renouvellement du dispositif OCMACS, opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services

La signature de la convention est en cours entre la région et la Communauté de communes. Les aides financières concernent des dépenses liées à des investissements de contraintes (normes) ou de productivité. Quatre dossiers sont à l'étude pour 2025, des crédits sont donc encore disponibles. Renseignements auprès de Mme Cochet au 0602121033.

### Les news éco du Conflent, entreprises accompagnées par la communauté de communes, soit par le service urbanisme soit par le service de développement économique

La chocolaterie TORRES intégrera, dès la fin des travaux le site de l'ancienne biocoop.

Le projet des agrumes Schaller à Eus est en bonne voie, cette entreprise s'est vue attribuée le label " Plus Beaux Jardins de France "

La société AMI de Mosset spécialisée dans la fabrication de pièces pour AIRBUS projette de se développer avec l'acquisition d'un centre d'usinage.

La société WOODBEEWORK spécialisée dans la fabrication de stands pour foires et salons prévoit de se développer sur une friche industrielle à Marquixanes.

Un projet de centre de PADEL est à l'étude sur la Zone Gibraltar.

L'enseigne ELECTRO PO (électroménager à prix discount) va s'installer Zone Gibraltar.

La boutique Le Rastel se développe et proposera des produits des producteurs de l'ensemble sur département dans le site de l'ancien Joué Club et à sa place, en centre ville un projet gourmand est à l'étude .

La friche commerciale Intermarché sera rénovée et accueillera une enseigne alimentaire avec réouverture de la station service et du lavage auto.

## Commission services à la personne

### Santé et Maison médicale

En collaboration avec l'hôpital local de Prades, un médecin itinérant assure une permanence (1 jour par semaine à Olette et 1 jour par semaine à Vernet les Bains). Deux des cinq médecins de la maison de santé de Prades arrêtent leur activité. En attendant l'installation de nouveaux praticiens, la Communauté de commune prendra en charge les frais fonctionnement de la maison de santé affectés aux médecins manquants.

## Urbanisme

Malgré les informations et rappels publiés dans notre bulletin, nous constatons encore de nombreuses infractions au règlement d'urbanisme sur la commune : constructions ou installations sans déclaration préalable, travaux non conformes aux autorisations accordées, etc.

La Communauté de Communes Conflent Canigo a récemment diffusé un journal d'information dans lequel le service urbanisme rappelle toutes les démarches à effectuer. Merci de vous y référer. (Page 15)

## RAPPEL SERVICES DÉCHETS

Déchetterie de Prades : Lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h15

Dimanche : 9h-12h

Encombrants : appelez le **04 68 05 62 64** du mardi au vendredi de 9h à 12h pour la prise de rendez-vous

Déchets verts : il est interdit de brûler ou d'abandonner vos déchets verts en pleine nature. Les déchets verts doivent être amenés à la déchetterie ou peuvent être broyés sur la commune avec le broyeur intercommunal (contactez vos élus)





## Potabilité de l'eau

Suite à l'alerte de suspicion de non-potabilité de l'eau survenu en ce début de semaine, la municipalité a immédiatement mis en place, au fur et à mesure des informations transmises par le SIVU, la distribution de bouteilles d'eau afin de répondre aux besoins de chacun.

Nous avons suivi avec la plus grande attention les recommandations des services de la Préfecture et de l'Agence régionale de santé, relayées par le SIVU du Conflent.

Nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension et l'esprit de solidarité dont vous avez fait preuve durant cette période.

Les résultats analyses du 12 septembre communiqués par l'ARS ont permis de lever toutes les restrictions liées à l'usage de l'eau potable. Ensemble restons vigilants, les bons gestes font la différence.

## Travaux

- Mise en place de 2 bornes incendie à Villerach
- Pose d'anciennes photographies de la vie des villages sur plaques émaillées
- Pose de signalétique (parcours santé...)
- Création par Patrice d'un escalier rue de La fontaine à Villerach avec fontaine et jardinières. MERCI Patrice !
- SIVU du Conflent : Plusieurs interventions sur les fuites d'eau au cours de l'été (rue d'Avall, rue des vignes et avenue du Général de Gaulle, rue de la fontaine)

## Extinction de l'éclairage public

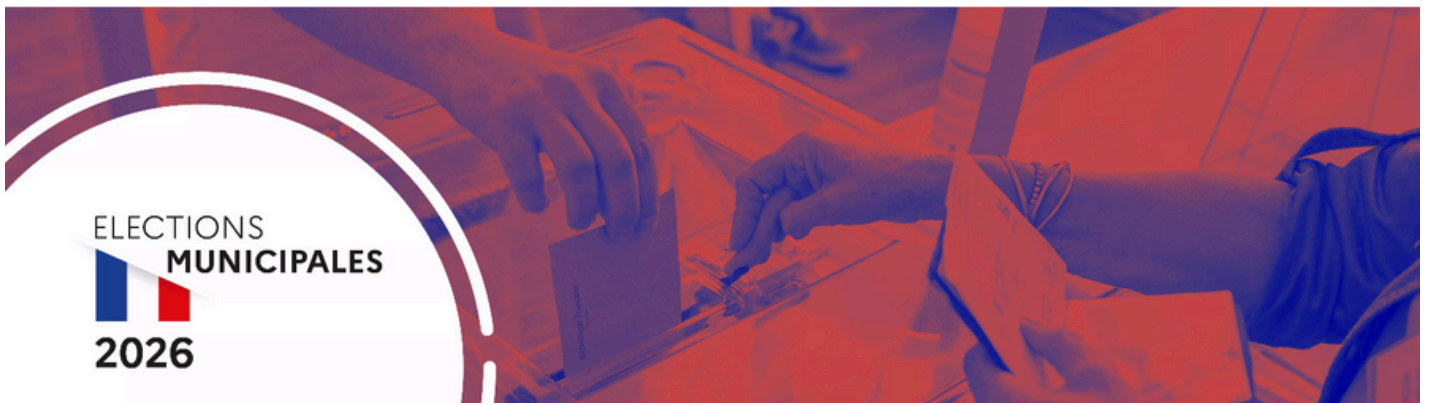
Avez-vous remarqué que depuis le premier septembre les lampadaires se rallument à 6h le matin ? L'horaire d'été prévoyait l'extinction à minuit sans rallumage le matin. Or, pour des raisons d'accessibilité des rues des villages de la commune, notamment pour le personnel médical qui intervient tôt auprès des personnes vulnérables, il a été décidé de modifier cet horaire en rallumant à 6h.

## Concours photo de la médiathèque Espérance

Le podium du 3ème concours photos de la médiathèque sera dévoilé le **samedi 20 septembre à 11h**. Les membres du Jury (Didier, Mélodie et Nathalie) remercient les photographes qui ont soumis leurs réalisations et remettront les prix aux gagnants (3 prix adultes et 3 prix enfants).

Cette année le thème était "Après l'effort le réconfort". Toutes les photos seront exposées à la médiathèque.





## Communication en période pré-électorales

A compter du 1er septembre 2025 et jusqu'au jour de l'élection municipale de mars 2026, les actions de communication mises en œuvre par la commune sont encadrées. Sont ainsi concernés, entre autres, les bulletins d'information, les inaugurations, et documents d'information édités mais également les modes de communication électronique.

Nous respecterons donc quatre grands principes qui nous permettront de poursuivre, en toute légalité, la communication habituelle, en période pré-électorale :

- la neutralité : chaque moyen de communication doit évoquer la vie locale, sans mentionner l'élection à venir ou encore mettre en avant les actions de l'équipe sortante avec un ton neutre et informatif, dépourvu de toute propagande ou polémique électorale ;
- l'antériorité : la commune peut continuer à communiquer via ses outils (bulletins municipaux, site internet...), à organiser des manifestations, des cérémonies à partir du moment où ces dernières ont un caractère traditionnel ou analogues aux années précédentes ;
- la régularité : à l'approche des élections, l'écart entre chaque numéro du bulletin municipal ne doit pas être réduit et le format et le contenu doivent demeurer similaires aux précédentes diffusions ;
- l'identité : à l'approche des élections, les différents moyens de communication ne doivent pas connaître de modifications avantageuses.

## Nouvelles règles de scrutin pour les municipales de 2026

Pour les élections municipales de mars 2026, les règles de scrutins ont été modifiées pour les communes de moins de 1000 habitants comme la nôtre. Voici un résumé des principaux changements :

- Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de listes à deux tours : Les électeurs voteront pour des listes sans possibilité de panachage (listes bloquées). Il sera interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.
- Les listes de candidats seront obligatoirement composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.
- Les listes peuvent comprendre jusqu'à deux candidats de plus que l'effectif légal (11), soit 13 candidats : candidats supplémentaires appelés à pourvoir les postes vacants en cours de mandat, mais les listes seront aussi réputées complètes si elles comprennent deux candidats de moins que l'effectif légal (11), soit 9 candidats.
- L'élection est acquise au premier tour lorsqu'il n'y a qu'une seule liste ou lorsqu'en présence de deux listes, l'une d'elle recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. S'il y a deux listes au premier tour, il y a nécessité d'organiser un second tour en cas d'égalité parfaite des suffrages exprimés.
- Les listes admises au second tour sont celles ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Leur composition peut être modifiée pour intégrer des candidats présents au premier tour sur d'autres listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.
- **Répartition des sièges** : La liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix obtient d'office la moitié des sièges du conseil municipal (arrondi à l'entier supérieur). Le reste des sièges est réparti à la proportionnelle entre toutes les listes présentes au premier tour comme au second tour, y compris la liste arrivée en tête.



# AIDES AUX ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

## AIDE DE L'ETAT, CA SE RESSERRE...

Le pass Sport est une aide financière de 70 € par jeune éligible pour couvrir tout ou partie des frais d'inscription dans un club, association sportive ou salle de sport partenaire. Il prend la forme d'une réduction immédiate lors de l'inscription. C'est un dispositif du Ministère de la jeunesse, de l'engagement et des Sports. L'aide est désormais limitée à une catégorie restreinte de bénéficiaires.

Qui est concerné ?

- Les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ;
- Les jeunes en situation de handicap :
  - de 6 à 19 ans bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ;
  - de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ;
- Les étudiants boursiers de moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :
  - bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle) ;
  - bourse régionale formations sanitaires et sociales.

Vous pouvez utiliser le pass Sport dès aujourd'hui dans plus de 85 000 clubs, associations sportives et salles de sport partenaires, partout en France. Rapprochez-vous de votre club avec votre pass Sport ou consultez la liste des structures sportives partenaires disponibles sur le site : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

Vous pourrez utiliser votre pass Sport jusqu'au 31 décembre 2025.

## AIDE DU DEPARTEMENT, C'EST SUSPENDU...

Le département ne reconduit pas le programme Pass sport 66. Il espère pouvoir à nouveau proposer cette aide à la rentrée 2026.

## AIDE DE LA COMMUNE, CA CONTINUE

**TOUS les jeunes jusqu'à 16 ans y ont droit ! Au moins 50€ par enfant, profitez-en !**

Afin de promouvoir le sport et la culture auprès des jeunes de la commune, afin de soutenir les associations et les clubs du Conflent, afin de réduire les inégalités face à l'accès aux activités périscolaires, la Commune propose une aide financière aux familles pour que leur enfant participe, adhère à un club (ou une association) sportive ou culturelle, participe à des classes vertes, de neige... organisées par les établissements publics. Les familles peuvent prétendre à une aide par enfant par année scolaire. Cette aide peut se répartir sur plusieurs activités. Le montant de cette aide est défini en fonction du quotient familial du foyer :

**Demandez le formulaire à la mairie ou par mail.**

### Pour prétendre à l'aide de la commune, il faut :

- que le jeune soit domicilié sur la commune
- qu'il ait entre 0 et 16ans
- avoir un dossier complet (fiche de renseignements en pj dans ce bulletin, RIB du responsable de l'enfant, facture acquittée du club ou de l'association, attestation CAF pour les QF≤900)
- que la famille s'engage à ne pas demander le remboursement au club ou à l'association si pour des questions sanitaires ou autres, les activités n'ont pas pu avoir lieu en totalité.
- que l'inscription se fasse auprès d'un club ou d'une association du Conflent.

QF	Aide de la commune
900 < QF	50€
500 < QF ≤ 900	100€
QF ≤ 500	150€



## Chantier participatif de Canigó Grand Site

Canigó Grand Site vous convie à un chantier participatif "démontage de mobilier obsolète et bichonnage du site des Cortalets avant l'hiver" qui se déroulera le mardi 30/9 et mercredi 1/10 prochain sur le secteur Cortalets (inscription obligatoire).

Pour des raisons d'organisation, inscription obligatoire auprès du Syndicat mixte à [contact@canigo-grandsite.fr](mailto:contact@canigo-grandsite.fr) ou 04 68 96 45 86 avant le jeudi 25 sept. (limité à 15 personnes).

Les deux journées se dérouleront comme suit :

**MARDI 30/09**

- 6h45 - RDV au parking d'entrée de site (au-dessus du camping des sauterelles - Fillols)
- 7h00 - Départ pédestre vers le refuge des Cortalets
- 10h00 (environ) - café offert par Canigó Grand Site / Briefing
- 10h30 - début du chantier participatif (démontage de 6 places à feux / démontage de mobiliers obsolètes / préparation du site avant l'hiver)
- 13h00 - repas pris au refuge (offert par Canigó Grand Site)
- 14h00 - Poursuite du chantier
- 16h30 - Fin de la 1ère journée
- soirée au refuge des Cortalets (nuitée/dîner/petit déj à la charge des participants)

**MERCREDI 1/10**

- 7h30 - Petit déjeuner
  - 8h30 (environ) - poursuite du chantier participatif (démontage de 6 places à feux / démontage de mobiliers obsolètes / nettoyage du site avant l'hiver)
  - 13h00 - repas pris au refuge (offert par Canigó Grand Site)
  - 14h00 - Finalisation du chantier
  - 15h00 - Redescente à pied vers Fillols
  - 17h30 env. - Retour au parking d'entrée de site (au-dessus du camping des sauterelles - Fillols)
- Programme susceptible d'être modifié selon la météo.

NB : demi-pension (nuitée / diner / petit déjeuner) à la charge de chacun des participants - réservation auprès du refuge des Cortalets au 04 68 96 36 19 (sous réserve de disponibilité)

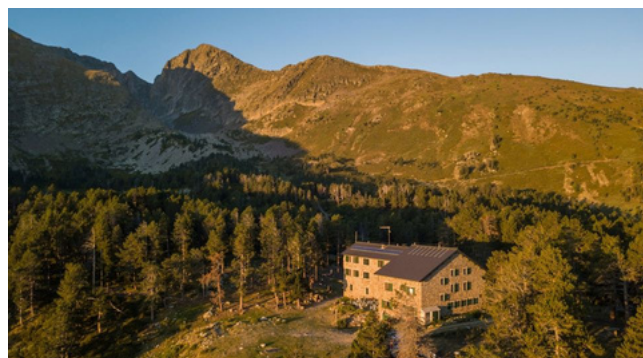
NB : possibilité de monter par ses propres moyens la veille ou pour un seul jour par ses propres moyens (à pied ou vélo).

Prévoir :

- Chaussures de montagne, sac à dos et vêtement de montagne (pluie, froid, soleil)
- Eau (2 litres min.)
- En-cas
- Drap de soie
- Bonne humeur !

**Sont fournis par Canigó Grand Site :**

- Outils (sacs poubelles, gants, pioche, barre à mine, ...)
- Café
- Repas des deux midis





## CLARA-VILLERACH EN FÊTE





## VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

### Résultats du concours photos

Les heureux gagnants 2025 seront annoncés **le samedi 20 septembre** à 11h.

### Soirée jeux à la médiathèque Espérance

**Samedi 20 septembre**, la médiathèque Espérance en partenariat avec la Ludo d'Aqui organise une soirée jeux sportifs intergénérationnels en plein air de 18h30 à 20h. L'association Sempre Endavant profitera de cet événement pour proposer une cargolade et risotto.

### Journées du Patrimoine - 20 et 21 septembre

**Clara** : Un clocher, une église, une histoire de village **dimanche de 9h à 12h**.

**Villerach** : **Sur rendez-vous samedi et dimanche**: visite guidée de la chapelle Saint-Sylvestre avec Yves Garcia 0608171464, rue de la fontaine

### Conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué le **mardi 23 septembre à 18H30**

### Concours de pétanque

**Le dimanche 21 septembre à Clara à partir de 15h**, l'association Clara jugar organise un concours de pétanque. Doublette 10€. Réservation auprès de Vapeur 06 19 12 96 56

### Les vide-greniers de la rentrée

**Le dimanche 05 octobre à Clara à partir de 7h** avec restauration sur place. Réserver votre emplacement auprès d'Anaïs au 0617747796

**Le Dimanche 12 Octobre de 7h00 à 18h00 à Villerach** avec marché de producteurs, buvette, grillades, frites et animations. Réserver votre emplacement aux 0633965416 ou 0619222237. Emplacement : 3€ - Gratuit pour les villageois

### Agenda Paroissial

Le **mardi 11 novembre à 16h30**, une messe sera célébrée à l'église St Martin de Clara

### Sortie en train à 1€

**Dimanche 5 octobre**, une sortie à Narbonne en train est organisée par l'association Sempre Endavant. Tarif : 2€. Départ de Perpignan à 8h07 ou 10h22. Visite du centre antique et médiéval. Déjeuner dans les Halles. Balade sur les quais le long de la Robine. Départ de Narbonne à 16h07 ou 17h05. Arrivée à Perpignan à 16h50 ou 17h48.

### Castanyes i vi nou

L'association Sempre Endavant organisera **le vendredi 31 octobre à Villerach** après le passage des enfants pour les bonbons, la soirée Castanyade.

### Halloween 2025

Les enfants passeront chez les habitants pour récupérer les gourmandises **le 31 octobre à partir de 19h à Clara (place de la République) et à Villerach (abribus)**.

A cette occasion, de nombreux habitants décoorent leur maison et réalisent des mises en scène effrayantes pour le plus grand bonheur des enfants. Nous vous encourageons à faire preuve de créativité pour hanter nos villages !

### Ré-veillée les mémoires

Les clés USB avec le documentaire sur Clara-Villerach sont disponibles auprès des comités d'animation.

### Remerciements - panneau d'affichage

Le comité d'animation de Clara remercie Bruno pour lui avoir donné un panneau d'affichage indispensable pour annoncer des informations importantes.

